



# Championnats Départementaux Cross-Country

**Dimanche 13 janvier 2019**



LE DÉPARTEMENT

**ardèche**  
LE DÉPARTEMENT

GUILHERAND-GRANGES  
DEPART - 10H45

# Cross Départemental 2019



COMITE  
**26.07**  
ATHLETISME



Crédit Mutuel



**DIMANCHE 13 JANVIER 2019**  
**GUILHERAND-GRANGES**



**ardèche**  
LE DEPARTEMENT

INSCRIPTION GRATUITE : [DROME-ARDECHE.ATHLE.COM](http://DROME-ARDECHE.ATHLE.COM)

## Renseignements Divers

### Le parcours :

Situé au Stade Mistral (Rue Pierre Curie, 07500 Guilherand-Granges). Il emprunte les bords de Rhône.

### Commodités :

Vestiaires avec douches

Toilettes

### Restauration :

Ravitaillement d'arrivée

Buvette Macadam 07

### Espace clubs :

Emplacement réservé pour tentes

### Accès stade Mistral :

Suivre fléchage « ->CROSS-> »  
Parking Autocars  
Parking VL gratuit

## Description des Boucles

Boucle	Description	Distance
Petite Boucle (PB)	Bleu	460m
Moyenne Boucle (MB)	Bleu + Jaune	1095m
Grande Boucle (GB)	Bleu + Jaune + Rouge	1990m

## Horaires

Heure	Catégories	Distance	Parcours
10h45	Minimes filles (MIF)	2650m	1 PB + 2 MB
11h10	Minimes Garçons (MIM) + Cadettes (CAF)	3020m	2 PB + 2 MB
11h35	Juniors Filles (JUF) + Cadets (CAM)	3545m	1 PB + 1 MB + 1 GB
12h05	Junior Masculins (JUM)	5100m	2 PB + 2 MB + 1 GB
12h05	Elite Femme (ES/SE/VE)	7090m	2 PB + 2 MB + 2 GB
13h00	Elite Masculins (ES/SE/VE)	8185m	1 PB + 2 MB + 3 GB
14h00	Benjamines (BEF) + Benjamins (BEM)	2015m	2 PB + 1 MB
14h25	Poussines (POF) + Poussins (POM)	920m	2 PB

## Parcours



## Réglementation technique

### Engagements

- Chaque club peut engager autant d'athlètes qu'il le désire. (Sans inscrire en masse tous les licenciés du club).
- ATTENTION : les clubs DOIVENT inscrire les athlètes en ligne sur le site Internet **AVANT 12:00 le VENDREDI 11 JANVIER 2019** : <http://drome-ardeche.athle.com>. Par conséquent, la liste des engagés est consultable en temps réel, toujours à la même adresse.

### Dossards

Ils seront à récupérer par un responsable de chaque club auprès du secrétariat. **Un dossard spécifique**, que les athlètes devront porter dans le dos de manière bien visible en course, sera fourni aux catégories suivantes, uniquement pour les courses Elite : **Espoirs, V1, V2 et V3, Féminines et Masculins**. Tous les dossards devront être attachés avec 4 (quatre) épingles.

### Classements

- Poussins par équipes
- Benjamins individuels et par équipes, F & M
- Minimes individuels et par équipes, F & M
- Cadets individuels et par équipes, F & M
- Juniors individuels et par équipes, F & M
- Espoirs individuels, F & M
- Élite individuels et par équipes, F & M
- Masters F individuels (V1, V2, V3)
- Masters M individuels (V1, V2, V3) et par équipes

### Critères de nationalité :

Les licenciés Athlé Compétition de nationalité étrangère ne peuvent prétendre aux titres et aux médailles de champion des épreuves individuelles ; une médaille commémorative leur sera attribuée selon leur classement. (Point 3.3 des REGLEMENTS GENERAUX de la FFA)

### Classements par équipes :

Un club aura une équipe classée chaque fois que son nombre d'arrivants atteindra un multiple de 4. Le nombre d'athlètes mutés et étrangers ne respectant pas le critère d'ancienneté au club défini à l'article 3.3.1 des Règlements Généraux de la FFA est limité dans une équipe à 1 pour toutes les catégories.

**Maillots** : Les athlètes d'un Club à Sections locales porteront tous le même maillot et la mention de la Section locale pourra apparaître sans qu'elle puisse être d'une dimension supérieure à celle du "Club maître".

### Jury

Chaque club participant doit fournir au moins un officiel qui devra être inscrit à l'avance sur la liste du jury disponible sur le site du Comité.

## Cas particuliers

- **Espoirs et Masters** : ces athlètes courront dans la course Élite et participeront aux classements individuels et par équipes Élite ; de plus, un classement individuel Espoirs et Vétérans sera extrait du classement Élite, ainsi qu'un classement par équipes pour les Masters M.
- **Seuls les licences Athlé Compétition et Athlé Découverte (pour les poussins)** permettront la participation. Par conséquent, les licences Athlé/Santé/Loisir ne permettront plus la participation (en application du point 3.2.1.1 des règlements généraux)
- **UNSS/UGSEL** : suite à la signature de la convention en juin 2017, seuls sont admis à participer, les élèves licenciés à l'UNSS ou l'UGSEL et engagés par leur établissement scolaire ou leur association sportive. A ce titre, l'établissement scolaire ou l'association s'engage à ce que le participant lui ait présenté un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition : Les licenciés UNSS ou UGSEL peuvent donc participer sous réserve d'être inscrit par leur établissement (aucune inscription ne sera acceptée sur place)

## Qualifications :

- Tous les athlètes participants seront qualifiés pour les championnats Pré-régionaux de Cross
- Les 12 premiers Minimes hommes et femmes seront qualifiés dans l'équipe du Comité pour les régionaux de Cross

## Champions 2018 (individuels) :

	Hommes	Femmes
Benjamin(e)s	Kais SELLAMI	Noémie ROUBY
Minimes	Adam BEN AYED	Cassandra MARTINET
Cadet(te)s	Quentin BARRUEL	Claire PALOU
Juniors	Martin BRISSAUD	Mélanie ALLIER
Espoirs	Jordan TOUBOUL	Fanny MADIES
Elite	Nicolas KRASOUSKY	Fanny MADIES
Masters	Raya VAN HAMME	Laetitia LETY-RUIZ

## Champions 2018 (équipes) :

	Hommes	Femmes
Poussin(e)s	Ea Romans-bourg De Péage	
Benjamin(e)s	Ea Romans-bourg De Péage	E A Rhône Vercors 26 07*
Minimes	A Sud Ardèche Drome*	E A Rhône Vercors 26 07*
Cadet(te)s	Asptt Valence	N/A
Juniors	N/A	N/A
Elite	E A Rhône Vercors 26 07*	E A Rhône Vercors 26 07*
Masters	Macadam 07	N/A

